

## **CºMMUNIQUÉ DE PRESS**≡

Blois, le 10 juillet 2015

L'entreprise ICT (Industrie Cartarie Tronchetti) située à Pannes, dans le Loiret, fabriquant du papier toilette et du papier absorbant sous la marque FOXY continu ses persécutions sur les syndicalistes CFDT.

Le 12 juin 2015, la CFDT avait distribué des tracts accompagnés de mouchoirs en papier à la population de Montargis afin d'attirer l'attention sur le comportement antisyndical et revanchard de la direction d'ICT.

Cette date coïncidait avec l'audience du Conseil des Prud'hommes où aurait dû être jugé la situation de 5 salariés injustement licenciés en juin 2014 pour avoir fait grève dans le cadre des négociations salariales.

Le 9 juin, dans l'après-midi, le Délégué Syndical de la CFDT et l'ancien Trésorier du Comité d'Entreprise, également militant CFDT ont été reçus dans le cadre d'un entretien préalable à sanction (avec tout le formalisme qui accompagne ce type de démarche disciplinaire). La Direction leur reproche d'avoir manifesté leur soutien à leurs 5 collègues, ce 12 juin.

La CFDT n'est pas dupe. Ce n'est qu'une stratégie visant à diaboliser ces deux militants dans l'espoir que le tribunal administratif leur donne enfin l'autorisation de les licencier. Autorisation déjà refusé par 2 fois par l'Inspection du Travail le Ministère du Travail.

La CFDT dénonce une vision du dialogue social d'un autre temps ainsi qu'un comportement irresponsable d'une direction qui n'a pas compris que la qualité du lien social est un vecteur de performance autant au plan humain qu'économique.

La CFDT en appelle encore une fois à la direction italienne pour user de son pouvoir sur la direction française afin de restaurer une situation saine.

Contacts: Bruno CARRARO (Secrétaire Général du Syndicat CFDT) 07 50 95 60 48